



Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue publiquement le 4 décembre 2024 à 8h, dans la salle des délibérations du conseil municipal, située au 1386, rue Dumouchel, Sainte-Adèle, Province de Québec, à laquelle sont présents les membres du conseil suivants formant le quorum :

Madame Michèle Lalonde	Mairesse
Monsieur Richard Allard	Conseiller du district 1
Monsieur Jean-François Robillard	Conseiller du district 4
Monsieur David Huggins-Daines	Conseiller du district 6

Madame la conseillère Arielle Beaudin et messieurs les conseillers Alexandre Laganière et Gaëtan Gagné sont absents pour toute la durée de la séance.

Sont également présentes la greffière, la directrice générale ainsi que la directrice générale adjointe.

La mairesse déclare la séance ouverte à 8h et s'adresse au public.

RÉSOLUTION NO. 2024-562

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 4 décembre 2024

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER : M. David Huggins-Daines

POUR : Monsieur Richard Allard
Monsieur Jean-François Robillard
Monsieur David Huggins-Daines

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil adopte l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 4 décembre 2024.

RÉSOLUTION NO. 2024-563

Appropriation – Excédent de fonctionnement affecté à l'aqueduc

ATTENDU la résolution 2024-411 adoptée à la séance du 16 septembre 2024 autorisant l'appropriation d'une somme pouvant aller jusqu'à 130 000 \$ selon la réalisation des dépenses d'opérations, à même l'excédent de fonctionnements affecté pour l'aqueduc;

ATTENDU les travaux imprévus au budget d'opérations et l'urgence d'acquérir une pompe pour le puits X Ronchamp;

ATTENDU le rapport d'Étienne Brossard, directeur des Services techniques et hygiène du milieu, daté du 27 novembre 2024 ;

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER : M. Richard Allard

POUR : Monsieur Richard Allard
Monsieur Jean-François Robillard
Monsieur David Huggins-Daines

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil autorise l'appropriation jusqu'à concurrence d'un montant de 60 000 \$ et ce, en fonction des dépenses qui seront réalisées, à même l'excédent de fonctionnement affecté à l'aqueduc.



RÉSOLUTION NO. 2024-564

Octroi de contrat - Achat d'une pompe pour le puits X Ronchamp

ATTENDU la mise en concurrence effectuée auprès de trois (3) fournisseurs pour la fourniture d'une pompe pour le puits X Ronchamp;

ATTENDU QUE trois (3) fournisseurs ont transmis les prix suivants :

<u>Noms des fournisseurs</u>	<u>Prix soumis (avant taxes)</u>
- Les Entreprises B. Champagne inc.	30 500 \$
- Brébeuf mécanique	33 794 \$
- Groupe Québeco inc.	32 359 \$

ATTENDU la recommandation de monsieur Étienne Brossard, directeur des Services techniques et hygiène du milieu, daté du 29 novembre 2024 ;

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER : M. Jean-François Robillard

POUR : Monsieur Richard Allard
Monsieur Jean-François Robillard
Monsieur David Huggins-Daines

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCORDER le contrat pour l'achat d'une pompe pour le puits X Ronchamp, à Les Entreprises B. Champagne inc., pour un montant de 30 500 \$, plus les taxes applicables ;

QUE le Service de la trésorerie soit autorisé à effectuer les paiements à même le budget d'opérations.

COMMUNICATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL AU PUBLIC

Aucune.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune.

RÉSOLUTION NO. 2024-565

Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER : M. Richard Allard

POUR : Monsieur Richard Allard
Monsieur Jean-François Robillard
Monsieur David Huggins-Daines

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance soit levée à 8 h 01.

Mme Michèle Lalonde
Mairesse

Me Audrey Sénécal
Greffière et directrice des Services juridiques